

RIVES DE SAÔNE POLITIQUE LOCALE

Le plan climat a été adopté

Construit sur les six prochaines années, le document définit les grandes orientations afin de lutter contre le changement climatique. Les élus de la communauté de communes Rives de Saône l'ont validé à l'unanimité, mercredi soir.

Après deux heures de présentation détaillée, le Plan climat air énergie territoire (PCAET), document qui définit à l'échelle du territoire Rives de Saône les grandes orientations pour lutter contre le changement climatique, a été validé à l'unanimité, mercredi soir, par les élus locaux. Il a même été applaudi. « Ce plan est une obligation réglementaire lorsque la population de l'intercommunalité dépasse les 20 000 habitants », a exposé Jean-Luc Soller, président de l'intercommunalité. « Le travail de réflexion a débuté en avril 2017. Onze réunions de concertation ont permis d'aboutir à ce document établi avec des élus et des représentants de la société civile et économique. »

Un diagnostic de cent pages

Jean-Luc Soller a tout de même émis une réserve : « On nous demande de rédiger un PCAET à l'échelle de notre territoire, mais les autres entités doivent assurer leur part. On nous incite à réduire les gaz à effet de serre mais, dans le même temps, on nous supprime une partie des haltes ferroviaires de Chaugy et Longecourt-en-Plaine ». David Hiez, élu à Magny-lès-Aubi-



■ Dans le canton, le poste le plus émetteur de dioxyde de carbone est le transport, suivi par l'agriculture.
Photo d'illustration Pierre TURC

gny, a raconté le déroulé des différents ateliers pendant plus d'un an, avant de détailler : « Le sujet de la transition énergétique peut paraître éloigné de nos préoccupations quotidiennes, mais il ne l'est pas tant que ça. Le plan prévoit un nombre d'actions en faveur du développement économique ou encore pour réduire la facture énergétique de certains logements. Un certain nombre d'objectifs et d'actions peuvent paraître à contre-courants des décisions nationales et régionales, comme on a pu le vivre avec la suppression du Trésor public à

Saint-Jean-de-Losne. On peut avoir l'impression que ce plan n'est pas cohérent avec ce que l'on subit, mais ce document peut être un atout et un élément supplémentaire pour nous. Il reste aussi la question des moyens pour parvenir aux objectifs fixés, car nos fonds ne sont pas extensibles ».

S'appuyant sur un diagnostic de cent pages, le cabinet Vizea a indiqué que l'un des objectifs prioritaires du PCAET était de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon des données récoltées en 2014, un habitant du territoire de

Rives de Saône émet environ sept tonnes de dioxyde de carbone, alors que la moyenne française se situe à huit. « L'objectif en 2050 est d'arriver à 2 ! Dans le territoire, le transport est le poste le plus émetteur, suivi par l'agriculture », a révélé Laure Pierson, chef de projets.

Validé par les élus, le PCAET doit être transmis pour avis à l'autorité environnementale et au préfet de région. Le document doit encore être instruit pendant cinq mois avant d'être lancé. Il sera élaboré pour une durée de six ans.

Thibault SIMONNET

SEURRE

La fête d'Halloween sera célébrée le 28 octobre à l'Étang-Rouge



■ Élus, jeunes élus et parents ont distribué les affiches de l'événement dans la ville. Photo Pierre TURC

Samedi matin, Gaëlle Cordier, adjointe au maire de Seurre, accompagnée d'enfants du conseil municipal des jeunes (CMJ) et de parents, a distribué au public et dans les commerces de la ville les affiches et les programmes de la fête d'Halloween, qui aura lieu sur le site de l'Étang-Rouge, dimanche 28 octobre, à partir de 13 heures (entrée gratuite).

SEURRE

L'antenne seurreoise de l'ADMR a déménagé



■ L'ADMR a investi l'ancienne pharmacie de la commune. Photo Gilles LECLERCO

Depuis le 15 octobre, l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) de Seurre a quitté la rue Bossuet pour déménager ses bureaux au 22, rue du Faubourg-Saint-Jacques. Les permanences ont lieu le mardi, de 14 heures à 16 h 30, le jeudi, de 9 heures à midi, et le vendredi, de 14 heures à 16 h 30. Nous reviendrons prochainement plus en détail sur ce déménagement.

CONTACT Le numéro est inchangé, 161. 03.80.20.49.58.